



Al-Djama? al-A?dham ou le processus conservatoire d'un patrimoine religieux islamique



Par Samia CHERGUI
Enseignante en architecture, chercheur à l'université de Blida

La notion de patrimoine a pris naissance en terre d'Occident pour connaître de multiples transformations et extensions. L'émergence et l'évolution de l'idée de sa protection sont certes un processus propre à l'Europe occidentale, intimement lié à des événements tout aussi propres à cette région du monde comme la Renaissance, la révolution industrielle ou l'avènement de l'Etat nation¹.

Cependant, à notre sens, la notion de patrimoine ou l'idée de sa protection ne semble pas totalement étrangère au monde musulman ; nous pouvons les noter dans la relation particulière des musulmans avec les objets que nous considérons patrimoniaux. A cet effet, c'est l'entretien perpétuel des monuments religieux qui est conçu comme un moyen privilégié de l'expression du pouvoir : pour les dynasties qui se sont succédé dans le temps et dans l'espace, les opérations de réfection, de reconstruction ou d'adjonction ont constitué la voie la plus appropriée permettant de distinguer leur passage. Il arrive fréquemment que le

même édifice exprime, dans sa totalité, une variété d'éléments dans le temps. C'est le cas de la plupart des édifices religieux, à l'exemple des Grandes Mosquées de Damas, de Kairouan et de Cordoue. A l'instar de ces mosquées, celle almoravide d'Alger avait subi, à maintes reprises, cette forme particulière de préservation. Ses reconstructions répétées, les rajouts de son minaret et de ses annexes en témoignent parfaitement. A l'échelle des populations, l'attitude envers le patrimoine religieux relève souvent d'un sentiment de religiosité. Leur intérêt se manifeste à travers la contribution régulière aux actions d'entretien et se traduit

par la constitution de leurs biens immobiliers ou fonciers en *habus*.

Essai de stratification

L'étude architecturale de la Grande Mosquée d'Alger est évidemment insuffisante pour rendre compte de la réalité complexe de sa stratification. Toutefois, il a paru nécessaire d'y relever un certain nombre d'observations susceptibles de poser les prémices d'une réflexion, d'une part, autour des préexistences antiques au milieu de ses structures, d'autre part, sur sa propre évolution dans le quartier de la Marine. A partir des sources narratives et iconographiques, établies entre les XIe et XIXe siècles, il demeure, faute de précisions, difficile de la cerner. Ces sources s'avèrent même insuffisantes pour l'identification des mécanismes de la conservation du lieu culturel. C'est pourquoi l'exploitation des documents d'archives inhérentes à la gestion de ses biens *habus*, durant la période ottomane, s'est imposée parmi les principales démarches.

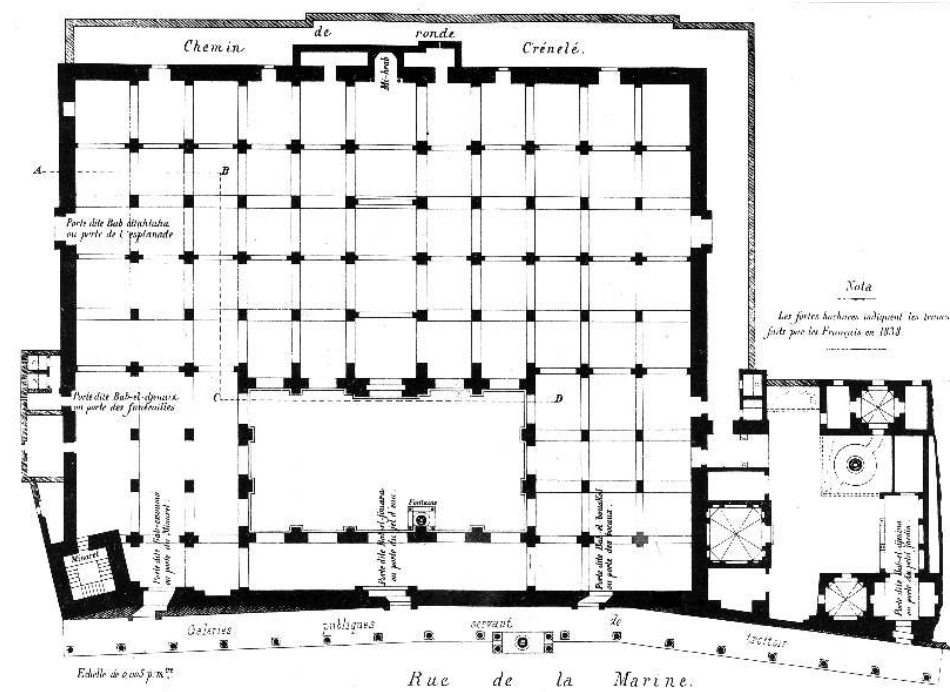
Ainsi, certaines interrogations sont directement posées, d'une part, autour des relations de la mosquée proprement dite avec ses sous-sols, d'autre part, sur les rapports entre les modes d'entretien et la complexité de sa stratification.

Le problème de l'accès aux locaux souterrains de la Grande Mosquée demeure toutefois posé. Il ressort d'après une première tentative, qui ambitionne de le résoudre, quelques réponses relativement probantes. Nos investigations ont montré, par exemple, à partir des observations in situ confrontées notamment aux documents lithographiques datant du début du XIXe siècle, que l'unique entrée, située en soubassement de sa paroi sud-ouest et en contrebas de la rue de la Marine, est devenue moins visible depuis les travaux engagés par le Génie Militaire. Les tentatives visant son enclavement ne s'arrêteront pas de sitôt puisqu'elle se retrouvera, plus tard, entièrement ensevelie sous les voûtes françaises qui supportent l'actuelle Chambre de Commerce (anciennement Palais Consulaire).



Cet accès, qui était parfaitement indépendant de la mosquée, ne signifiait autrement que la totale autonomie des sous-sols. Ainsi, ces derniers continuent de former de véritables espaces affranchis fonctionnellement et architecturalement, sans l'être en revanche structurellement. L'étude des dispositions constructives montre incontestablement que les piliers massifs supportant les voûtes en berceaux, à leur niveau, se confondent largement avec les fondations mêmes de l'édifice religieux érigé immédiatement par-dessus. Dans l'état actuel des lieux, il n'est toujours pas aisé de déterminer si *Al-Djama' al-A'dham* avait été réédifié sur les ruines d'une église byzantine. L'hypothèse de cette première stratification reste toutefois posée au regard du relevé des unités stratigraphiques des maçonneries au niveau des murs qui délimitent et parcourent à la fois ses sous-sols.

En effet, il est mis au jour, en leur profondeur, un mur de soutènement appareillé en blocs de pierres antiques grossièrement équarries. Les autres murs de pourtour sont maçonnés de semblables pierres qui sont systématiquement alternées par des lits de briques pleines en terre cuite. En dépit de l'incorporation fort significative de ces pierres dans ces maçonneries, il serait difficile de leur attribuer une origine antique. La plupart des matériaux ainsi que des techniques constructives, utilisés dans la réalisation de leurs supports et de leurs voûtes en berceaux, semblent vraisemblablement les rapprocher des caractéristiques propres plutôt à la période médiévale musulmane.



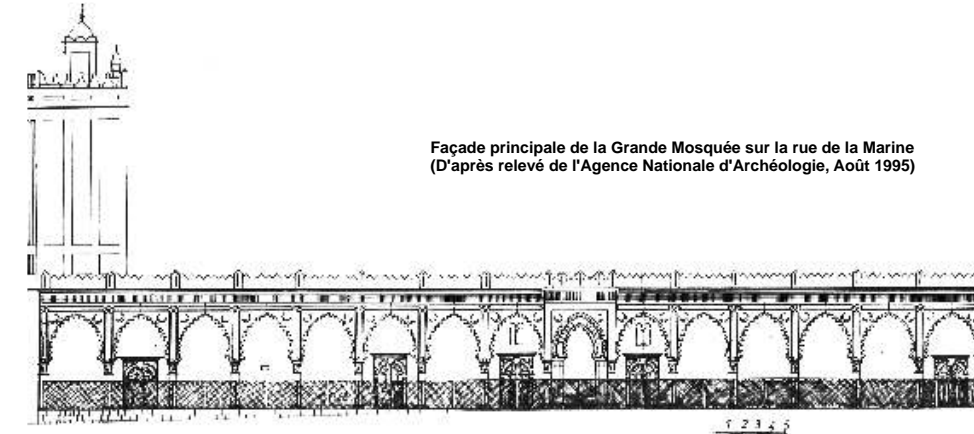
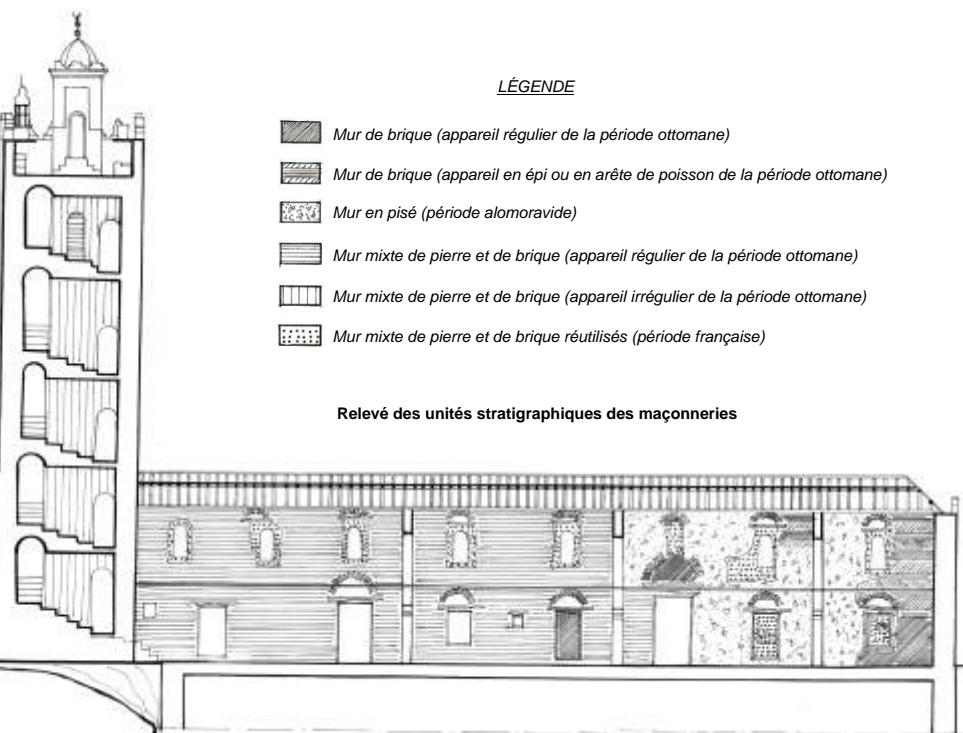
Plan de la Grande Mosquée (d'après A. Delvoux, Alger. Etude archéologique et topographique, in " Revue Africaine", p. 528)

A ce stade, on ne peut tout au plus maintenir que l'hypothèse de deux étapes de stratification. La première coïnciderait avec l'édification, sans doute durant la période ziride, d'une mosquée aux côtés des ruines de l'église byzantine. La deuxième étape de construction, rapportée à la période almoravide, correspondrait au remplacement du modeste oratoire de construction ziride par l'actuelle Grande Mosquée. Là, elle aurait réuni seulement la salle de prière ainsi que la cour, mais serait reconstruite au-dessus des sous-sols. La

restitution de son plan lui donnerait une forme rectangulaire, plus large que profonde. Elle serait analogue à celle de la Grande Mosquée de Nedroma. Seuls la forme et l'ordonnement de sa salle de prière demeurent, du reste, immuables jusqu'à ce jour.

Le second problème soulevé dans cette étude architecturale concerne la datation de la galerie transversale, bordant la cour du côté nord-ouest. Son irrégularité structurelle, son asymétrie et ses rapports confus avec le minaret ne situent point sa construction à l'époque almoravide. Sa datation s'avère ainsi aléatoire, d'autant plus que sa lecture archéologique est entravée par la présence du portique colonial. Des décapages muraux récents révèlent, notamment dans l'appareillage de son mur nord-ouest, une diversité surprenante de dispositions constructives, derrière laquelle une nouvelle stratification devrait aisément s'entrevoir. L'aménagement de cette galerie transversale serait de ce fait contemporain de l'adjonction du minaret à l'angle nord de la mosquée durant l'époque abdalwadide.

Les annexes nord-est, formées d'une enfilade de pièces, étaient initialement composées d'un oratoire de dernières prières, de latrines avec fontaines et d'une esplanade. L'exploitation des documents textuels indique que ces extensions, aujourd'hui disparu, auraient été annexées à la Grande Mosquée durant la période abdalwadide ou merinide. Notons que les dispositions constructives relevées actuellement se rapportent plus à la période



ottomane. Quant à la fonction, elle n'est pas suffisamment claire. Selon certains récits, cette extension aurait pu servir de bibliothèque. Étant donné la rareté d'informations précises et de descriptions claires, il est difficile d'identifier avec certitude les étapes de sa stratification. Celle-ci s'inscrirait dans le cadre d'une opération de reconstruction, réalisée à la suite des attaques maritimes. Elle serait liée à l'entretien permanent.

La seconde étape d'extension de la Grande Mosquée se rapporte directement à la période ottomane ; elle concerne, outre l'annexion de la précédente bibliothèque, la construction de l'ensemble du tribunal (*Al-Djan na*) jouxtant son côté sud-ouest. Il s'agit d'un ensemble architectural entièrement indépendant qui adopte une forme de couverture différente de celle de la salle de prière. En effet, une série de coupes à base octogonale, de grandeur plus ou moins équivalente, semble le distinguer. Cette nouvelle construction résulte d'une volonté de renforcement du rôle attribué à la mosquée sur le plan sociojuridique ; sa structure fonctionnelle se voit ainsi doter d'une cour suprême ou d'un conseil de magistrature : *Al-Madjlis al-?ilm*.

Par ailleurs, l'analyse des archives ottomanes d'Al-Baylik, notamment les registres n°-86 et n°89/174, a permis de noter des réparations et des reconstructions répétées dans certaines parties de la mosquée². Elle démontre de la sorte que son institution *hab s* avait initié différents modes d'entretien grâce aux revenus de ses biens-fonds. Lors de ces actions périodiques, la salle de prière ainsi que le minaret ont été maintes fois réparés, reconstruits ou même restaurés.

Sa position panoramique, qui du reste n'est que plus dangereuse, l'avait exposée aux incessantes attaques maritimes. De même, les différents séismes qui avaient frappé Alger, notamment celui de 1128/1715-6, l'auraient fortement endomm-

agée. L'analyse architecturale, appuyée d'une étude philologique, montre de son côté que le mur de qibla ainsi que le *mihir b*, tapissé de céramiques polychromes et flanqué de deux colonnettes torsadées, sont issus de reconstructions ottomanes. La coupole à base octogonale, qui les précède, présente aussi des caractéristiques architecturales propres à cette période. Ces travaux auraient été exécutés dans le cadre d'une véritable opération de restauration.

La disposition particulière des différents arcs traversant ses deux nefs extrêmes ainsi que sa nef centrale laisse supposer qu'il s'agit aussi de restaurations postérieures. Ces actions sont d'autant plus confirmées que le tracé brisé outrepassé de ces mêmes arcs paraît parfaitement exceptionnel en comparaison avec le profil polylobé des autres arcs transversaux. Quant à la reconstruction du minaret suivant ses proportions initiales, sans recourir toutefois



aux décorations abdalwadide (réseau losangé de briques de terre cuite), elle désigne une autre stratification résultant aussi d'un entretien permanent.

Au début du XIX^e siècle, la période coloniale avait particulièrement bouleversé l'aspect extérieur de la Grande Mosquée. Son unité figurative a subi de ce fait de graves altérations. Sa façade maritime, autrefois liée aux remparts de la ville dominant la mer de presque 12 m, se trouve aujourd'hui partiellement enterrée. De plus, ses sous-sols avaient été entièrement condamnés. Du côté de la rue de la Marine, un long portique de construction coloniale masque totalement le mur de pourtour original.

A travers son adjonction, nous percevons manifestement une intervention de restauration stylistique. Un siècle plus tard, pendant les premières années post-coloniales, ce lieu de prière se voit doter d'une adjonction inopportune. Une salle d'ablution est construite au sein même du tribunal ottoman.

Il convient de noter en particulier que l'entretien, ayant généralement recours au badigeonnage périodique des murs de cette mosquée, à la réparation de ses parties détruites et à la réfection de ses toitures l'a certes conservée, mais a rendu difficile la lecture de ses stratifications. Pour cerner suffisamment les rapports que ces dernières développent avec les différents modes d'entretien, il revient donc à examiner systématiquement l'ensemble des documents d'archives relatifs à la gestion de ses biens *hab s*.



Gestion hab s du patrimoine religieux

La gestion de la dotation d'Al-Dj ma?Al-A?dham est à mettre d'abord en rapport avec l'importance qui pouvait caractériser directement l'édifice religieux séculaire, mais elle devrait être aussi appréhendée en relation avec son institution hab s. En effet, il ressort que contrairement aux deux autres mosquées principales à khutba, de rite hanafite, en l'occurrence Al-Sayyida et Al-Dj ma? al-Djad d, ce dernier se targue non seulement d'être parfaitement autonome sur le plan administratif mais possède, d'après les documents d'archives, un patrimoine immobilier et foncier des plus conséquents.

Bien que la Grande Mosquée ait maintenu son appartenance au rite malikite durant la période ottomane, elle a continué d'occuper une place prépondérante dans la vie sociale, religieuse et politique de la ville d'Alger. Elle offrait l'image d'un lieu privilégié, support d'une intense activité religieuse et politique. Son rôle était de surcroît prédominant dans le domaine de l'enseignement et de la jurisprudence. A ce titre, Al-Shaykh S d Mustafa al-Ann b annonce que le transfert des ouvrages qui appartiennent à sa bibliothèque, au cours des bombardements français de l'année 1094/1683, vers Burdj M l y Hasan B sh, avait duré trois jours entiers.

Dans sa description d'Alger au XVIIIe siècle, Venture De Paradis fait remarquer, de

son côté, que le tribunal siégeait hebdomadairement chaque jeudi au cœur de l'annexe jouxtant ce lieu de culte. Les actes légaux désignent par l'appellation de Conseil scientifique (Al-Madjlis al-Ilm) cet organisme législatif de l'institution waqf qui avait la latitude d'émettre, à titre consultatif, les jugements correspondant à la gestion des hab s (location, échange, entretien, etc.). Quant à son aspect architectural, il laisse penser que sa construction ne remonte pas au-delà de la période ottomane. L'examen d'une photographie de M. Portier, datée de 1875 permet effectivement de le voir en continuité de sa façade sud-ouest.

Sur un plan social, ce haut lieu de culte semble avoir joué un rôle décisif en matière d'œuvres de bienfaisance. Cette conclusion n'a pu être tirée qu'à partir de l'estimation des dépenses en matière d'aumône qui figurent dans l'ensemble des registres exploités. Il est possible d'y constater que leur taux était considérable. Le registre n°1/30, par exemple, mentionne que son institution hab s avait dépensé, au cours du mois sacré de Ramadh n 1248/1833, un peu plus du quart (1/4) de ses propres revenus pour la seule charité.

De même, les registres n°107/127 et n°112/131 réservent, dans une large mesure, des proportions importantes de leurs revenus au soutien des populations démunies d'Alger et même celles des deux villes saintes : La Mecque et Médine. Leur taux représentait environ un cinquième (1/5)

des revenus comptabilisés aux mois de Ramadh net de Shaw l 1246/1831.

Quand à la gestion de cette Grande Mosquée, elle était parfaitement autonome et ne dépendait des deys que pour les seules décisions officielles qui accompagnaient les nominations de ses administrateurs successifs (wak l-s). Elle revenait à sa propre institution hab s. Au long de toutes nos investigations menées au niveau des registres du Bayt al-M l et d'Al-Baylik, nous la rencontrons exclusivement sous l'appellation de Sharikat al Dj ma? al-A'dham. Elle détenait sa propre dotation tout en partageant un certain nombre de biens-fonds avec d'autres institutions telles que Sharik t Al-Harammayn, Al-Andalus et même Subul al-Khayr t.

A l'issue de l'examen de ces mêmes registres comptables, il ressort que la Grande Mosquée profitait d'une préservation absolue et constante, du moins jusqu'à la première période coloniale, grâce aux revenus de ses biens-fonds. Ces derniers avaient permis à son institution de la doter de véritables mécanismes de conservation.

Ainsi, on relève dans le registre N°257/57 que le coût des travaux inhérents à son entretien ainsi d'ailleurs qu'à celui de ses propriétés immobilières représentait chaque année plus de la moitié de la somme globale destinée aux dépenses. De même, pour ce qui intéresse les cinq autres registres - /86, 107/127, 112/131, 89/174, 1/30, les

sommes allouées à ce même acte d'entretenir sont identiquement appréciables. D'ailleurs, elles en représentent pour les seuls registres -/86 et 89/174 la totalité.

Du point de vue strictement lié aux conditions de conservation physique de ce lieu sacré, le registre N°257/57 atteste qu'au cours d'une période allant de 1210/1795-6 à 1233/1817-8, les pratiques préventives relevant de l'entretien primaire, comme le badigeonnage (tab dh) des surfaces à la chaux, la réfection des toitures (binyan al-sath) ou la réparation des murs (bina wa tasl h) se manifestaient régulièrement, au cours de chaque année. Ils se distinguent très exactement par une périodicité constante, évoluant de façon aussi bien continue que permanente.

Néanmoins, dans la plupart des autres registres (N°1/30, 89/174, 107/127 et 112/131 p.ex.), ces actions de pure conservation sont mentionnées mensuellement. Il ressort que la périodicité est tellement essentielle pour la préservation du cadre bâti qu'elle revêt, ici, le caractère de la stricte ponctualité. Celle-ci est indiquée souvent à l'année, au mois et même parfois quotidiennement. Force est de reconnaître que cette institution hab s ne se satisfaisait plus à l'unique établissement des états comptables, d'année en année, mais elles tendaient à les détailler au mois : Ramadhan représente par exemple une période où il est accordé au patrimoine architectural et notamment à celui relevant du religieux un intérêt particulier à travers son embellissement par son badigeonnage ou par sa réfection.

Encore que la nature d'autres actions telles que la reconstruction (bin), la restauration (tarm m), la réparation (isl h) ou la consolidation (tad? m) relève d'un entretien purement rénovateur qui demeure le plus souvent épisodique. La fréquence de ces actions, notées dans la plupart des états de dépenses, est tout à fait irrégulière. Le registre 257/57 signale, à titre d'exemple, des travaux de reconstruction et de restauration (bin ' wa tarm m) qui sont réalisés en raison de destructions (hadm) mais seulement durant quelques années, pour la plupart non consécutives : 1213/1798-9, 1215/1800-1, 1226/1811-2, 1227/1812-3 et 1228/1813-4. Pour le registre 107/127, est uniquement constatée une opération de consolidation (tad? m) durant toute l'année de 1246/1830-1.

Il ressort finalement que l'entretien apparaît certainement comme l'un des plus importants facteurs qui conditionnent la préservation de cette Grande Mosquée en jouant particulièrement un rôle déterminant dans sa stratification. Mais ces diverses

pratiques ne contribuent qu'au maintien de la valeur spirituelle ainsi qu'au respect de l'authenticité des formes architecturales ou spatiales. L'intégrité de la matière ne se conserve souvent point, compte tenu de son caractère périssable et de sa vulnérabilité.

NOTES

- (1) Innombrables sont les publications dans le domaine du patrimoine et sa restauration. Il ne s'agit nullement ici de donner une bibliographie exhaustive. Toutefois, on peut citer les travaux de : R. Pane, Architettura e arti figurative, Venise, 1948. C. Brandi, Teoria del restauro, Rome, 1977. P. Fancelli, Restauro e storia, Rome, 1989. Voir aussi l'ouvrage incontournable de : F. Choay, L'allégorie du patrimoine, Paris, 1992. (2) CNA, Alger, Al-Baylik, R-/86 ; R89/174. (3) A. Temimi, 1980, N°5, p.8. (4) H. Ben Radjab, 1866, t.10, p.289. (5) Venture de Paradis, 1897, t.41, p.106. (6) A. Saidouni, 1990, N°57-58, p.177. (7) Voir à ce sujet S. Chergui, 1998, pp. 247-250, Annexe VI. (8) Idem, pp.227-239, Annexes III et IV. (9) A. Temimi, 1980, N°5, p.9. (10) CNA, Alger, Al-Baylik, R121/206. (11) Voir à ce sujet S. Chergui, 1998, pp.221-223, Annexe I.

BIBLIOGRAPHIE

BRANDI, C., Teoria del restauro, Rome, 1977. CHOAY F., L'allégorie du patrimoine, Paris, 1992. DEVOULX, A., Les édifices religieux de l'ancien Alger, RA, t.6-14, Alger, 1862-70, pp. 370-382 ; 102-113, 164-192 ; 29-44 ; 443-457 ; 51-59, 221-230, 286-296, 371-381 ; 49-54, 207-210, 302-309, 383-393, 447-457 ; 103-116, 277-289 ; 21-35, 125-135, 196-205 ; 166-192, 280-298. FANCELLI P., Restauro e storia, Rome, 1989. PANE R., Architettura e arti figurative, Venise, 1948. TEMIMI A., Pour une histoire de la Grande Mosquée d'Alger, RHM, n° 5, Tunis, 1980, pp.177-183. SAIDOUNI N., Les fonctionnaires de l'institution waqf à Alger à la fin de l'époque ottomane d'après les archives algériennes, RHM, n°57-58, Tunis, 1990, pp. 175-190. VENTURE DE PARADIS, J.M., Tunis et Alger au XVIIIe siècle, n.éd., Paris, 1983.

المسجد الأعظم أو سيرة الحفاظ على تراث ديني إسلامي

تولدت فكرة التراث بأرض المشرق ، فالعالم الإسلامي لجأ دائما لمعرفة أصول تراثه التاريخي " جامع الكبير بدمشق " قيروان وقرطبة. أما في بلادنا الجزائر فلقد أجريت عدة دراسات هامة حول موضوع التراث والتغيرات التي تعرضت لها مساجدنا ، مع المحاولة في كل مرة الإعتناء والحفاظ على كل تراث ديني إسلامي. ناخذ على سبيل المثال " جامع لكبير الجزائر العاصمة " حيث كان من الضروري إعادة إحياء الحقيقة المعقدة التي كان عليها ، و ذلك باتخاذ بعض الملاحظات الحساسة حول ما كان عليه قديما و حول كل التطورات التي شهدتها في غاية ماهو عليه في البحارة.

طرحت مشكلة عدم إمكانية إجتياز المستوى الأسفل الموجود تحت الأرض ، مع إقتراح حلول لحلها عن طريق هندسة محكمة عملية. إن الدراسات الحالية لأساس المسجد تبين تدعم الأعمدة الضخمة للقبلة ، فإفترض أن المسجد قد بنى فوق آثار لكنيسة برنطية ، و هذا ماوضحته بعض الجدران التي نجدها مبنية بنوع من الحجر الضخم القديم جدا ، و إيجاد جدران أخرى مبنية باحجار عادي المملوء بالتربة الجففة ، يعود أصلها إلى العهد القروسطي الإسلامي. كما نجد مشكل آخر مطروح حول تحديد تاريخ الرواق المستقيم الموجود على حواف الساحة من الجهة الشمالية الغربية، فعدم تنظيم هيكلته مع المنار يؤكد على أن أصل بناءه لا يعود إلى العهد الإسلامي .

فبعد إقامة تنظيفات على الجدران ، ظهر تنوع بنائي مفاجئ ، و مدهش .

إذ وجدت بعدها أيضا ملحقات بالمسجد من الجهة الشرقية له ، يعود أصلها إلى عهد " عبد الوديد " (ليست موجودة الآن). ومكتبة سابقة، يعود أصلها إلى العهد العثماني ، تمتاز بهندسة مخالفة تماما عن هندسة قاعة الصلاة. بينت بعض نصوص الأرشيف العثماني أن المسجد قد تعرض لعدة ترميمات أخرى إضافة إلى زلزال العتيق الذي ضرب بالجزائر سنة 1714 و ما خلفه من خسائر لجدران القبلة و الحروب . و أيضا وحشية الإستعمار الفرنسي المشوه للجهة الخارجية للمسجد.

و بعد مرور قرن كامل أجرت ترميمات بالمسجد مما زاد من صعوبة دراسة هندسته القديمة. ما يمكن قوله أخيرا أن الجامع لكبير تحفة أثرية عظيمة ، تحتفظ و لحد الآن بآثار تاريخي ، لا تزال نعيشه في حياتنا الحاضرة نذكر أبسط مثال ، إحتفاظ المسجد بالطابع الملكي العثماني . فالإعتناء به قد يكون مكلف من جهة لكنها وسيلة للحفاظ على تراث إسلامي مقدس.

